

2 - Proposition des orientations et pistes d'action

Gouvernance, Mobilisation, Sensibilisation : accompagner le changement des pratiques

Rendre les maires, les acteurs économiques et les habitants du territoire acteurs de la démarche et leur donner un rôle : valorisation des acteurs

Créer un lien entre la Communauté de Communes, les maires et leurs conseils municipaux, les acteurs locaux et les habitants : donner aux acteurs la possibilité de se rencontrer et d'échanger

Créer une Commission transition énergétique

Créer un comité local et mixte ouverture et appropriation : habitants, acteurs locaux : attention à la superposition des instances

Réaliser un plan de communication et utiliser les bulletins municipaux, magazines intercommunaux, sites internet et réseaux sociaux...

Evaluer et suivre le plan d'action en définissant des indicateurs simples et représentatifs

Informier, sensibiliser, former et communiquer auprès du grand public/des scolaires : valoriser les actions pour une large diffusion

Mobiliser et informer et former les élus

Définir la commune, le quartier, comme clef de base de la communication et de la sensibilisation de l'habitant

Accompagner, démontrer et promouvoir les bonnes pratiques

Rechercher l'exemplarité des communes et de l'intercommunalité aussi bien dans l'action que la mobilisation

Définir des mesures incitatives : accompagnement technique et financier des acteurs

Viser la sobriété énergétique et améliorer la performance énergétique (habitat, industrie tertiaire, agriculture)

Réduire les consommations d'énergie et la production de déchets : efficacité, synergies entre industriels (écologie industrielle et territoriale, économie circulaire (chaleur fatale, réseau de chaleur), flux intersectoriels (industrie, collectivité, agriculture), réseau de professionnels...)

Réduire la part des bâtiments et logements énergivores : rénovation thermique, mesure de la performance

Lutter contre la précarité énergétique des ménages

Agir sur la construction de bâtiments neufs : se fixer des règles au-delà de la réglementation thermique

Réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES des exploitations agricoles

Préserver la qualité de l'air

Promouvoir des chauffages au bois performants, peu émetteur de particules : appareils, qualité du bois et des bonnes pratiques

Augmenter le taux de remplissage des voitures : covoiturage, autopartage, stop participatif, PDIE

Diminuer les émissions par Km parcouru : mobilité décarbonée (élec., GNV, H2), report modal et plateforme multi-modale (route, fleuve, train), transport collectif, modes doux, amélioration du parc roulant, éco-conduite

Organiser l'unicité des transports

Repenser les modes de travail : coworking, télétravail... / Lutter contre la précarité des ménages liée aux transports

Lutter contre l'ambroisie et sensibiliser la population : mobilisation des allergologues

Lutter contre le brûlage des déchets verts par des particuliers ou des professionnels (agriculteurs, artisans) : compostage, plateformes de récupération...

Promouvoir des pratiques décarbonées et privilégier les ressources locales (énergies renouvelables, alimentation...)

Accéder aux EnR et décarbonées dans l'industrie

Développer l'autonomie énergétique des bâtiments : EnR, réseau de chaleur

Améliorer le mix énergétique : substituer les énergies fossiles par les EnR

Favoriser l'usage du bois d'œuvre pour la construction de bâtiments

Accéder aux ENR en milieu agricole : méthanisation, panneaux photovoltaïques sur toitures bâtiments agricoles

Développer le bois énergie (plaquettes, granulés)

Promouvoir la populiculture

Privilégier l'agroforesterie

Favoriser une agriculture locale et biologique

Encourager les circuit-courts

Lutter contre le gaspillage alimentaire (1 repas moyen = 2,3 kgCO₂, soit 2,1 tCO₂/hab.an)²

Réduire les déchets

Aménager et adapter le territoire pour un fonctionnement durable

Repenser la ville, le territoire pour réduire et éviter les déplacements individuels : développer les centres bourgs

Intégrer les concepts bioclimatiques dans l'aménagement du territoire : revégétaliser les villes, imperméabilisation des sols

Adapter l'habitat au changement climatique : confort d'été

Assurer l'adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique : développer une agriculture peu consommatrice d'eau

Protéger les ressources en eau : plan de gestion de la ressource en eau, SAGE